



Cahier des charges minimum pour la direction de course

A minima le directeur de course doit posséder

- Son Anémomètre
- Son chronomètre
- Son sifflet

Dans le cas contraire c'est à l'organisation de fournir ce matériel

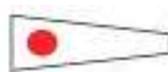
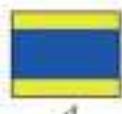
Matériel Fourni par l'Organisation

Matériel nécessaire pour les bouées de parcours

- Hauteur des piquets pour les drapeaux 2 mètres minimum
- Le club doit posséder pour un parcours au moins :
 - ✓ 3 zones orange complètes
 - ✓ 3 drapeaux de virage supplémentaires
 - ✓ 4 drapeaux orange supplémentaires
- Chaque club doit avoir au moins pour la course 30 plots à sa disposition pour les divers balisages
 - ✓ Zones orange
 - ✓ Zone technique
 - ✓ Dangers
 - ✓ Ligne de Départ.....

Drapeaux de direction de course

- 1 jeu complet + 1 rouge + les drapeaux ci après + 1 sifflet



Brassards

- Rouge pour le directeur de course
- Blanc pour le jury
- Vert pour les pointeurs et les assistants

Moyen mis à disposition du corps Arbitral (directeur de course et Président du jury)

- Un véhicule sans chauffeur pour le directeur de course qui doit avoir une autonomie totale sur le terrain



Ligue Nord-Pas-de-Calais-Picardie

CHAR A VOILE



Siège : 8, rue Maurice Vincent, 59240 DUNKERQUE

- Un véhicule avec ou sans chauffeur pour le président de jury
- Des abris pour les pointeurs
- Donner aux pointeurs la liste des participants avant le premier départ
- Des chasubles de deux couleurs
 - Rouge pour le directeur de course et son /ses adjoints.
 - Rouge pour le président de jury et son/ses membres du jury.
 - Jaunes ou verts fluo pour les pointeurs et assesseurs.

Seules les personnes ayant une chasuble rouge sont habilitées à se maintenir ou se déplacer sur le circuit.

Sécurité

- Un nombre suffisant de véhicules avec gyrophare pour assurer la sécurité active sur la plage

Documents

- Le club s »engage à donner à donner au directeur de course et président de jury le résultat final des courses de la compétition

Le Responsable de la Commission Sportive

Devin Didier



Président : Alain MAGNIN
8, rue Maurice VINCENT, 59240 DUNKERQUE
Tel : 03 28 29 65 51 messagerie ligue.npdcp@yahoo.fr